

L'économie et l'État doivent tous deux prendre leurs responsabilités

Gottlieb A. Keller, président de scienceindustries

08.01.2015 – Le discours prononcé fait foi

Mesdames, Messieurs,

J'adhère aux explications de mes prédécesseurs et m'apprête à vous exposer le point de vue de l'industrie chimique et pharmaceutique qui, avec une part de plus de 40% à l'ensemble des exportations helvétiques, est l'industrie d'exportation suisse ayant le chiffre d'affaires le plus élevé.

Dans le domaine de la chimie, des pharmaceutiques et des biotechnologies, les entreprises à vocation internationale sont surreprésentées. Nous menons nos activités vouées à l'international et un tiers environ de nos activités mondiales de recherche depuis la Suisse où nous produisons une part considérable des médicaments, produits phytosanitaires, arômes, parfums innovants et autres destinés à la consommation mondiale. Plus de 45 % de nos collaborateurs viennent de l'Union européenne (UE), que ce soit des citoyens de l'UE résidant en Suisse ou des frontaliers, et 10 % de nos collaborateurs viennent d'États tiers.

Ces chiffres attestent de l'intérêt vital que revêt pour notre industrie une Suisse ouverte au monde et offrant la sécurité juridique. Notre industrie a besoin de sécurité juridique pour son accès à des travailleurs hautement qualifiés provenant de l'étranger. L'accès à la main-d'œuvre est vital et constitue la raison principale pour laquelle nous nous engageons, aux côtés d'autres organisations économiques de premier plan, en faveur d'une mise en œuvre de l'initiative «contre l'immigration de masse» permettant de maintenir les accords bilatéraux actuels. Nous sommes convaincus que la solution de la clause de protection présentée aujourd'hui est la bonne option.

Cela dit, l'État doit aussi prendre ses responsabilités. Une grande partie de l'immigration va directement grossir les rangs de l'appareil étatique. En 2013, si l'on en croit la statistique fédérale de l'emploi, pas moins de 1'036'000 personnes étaient employées par la Confédération, les cantons, les communes et des entreprises proches de l'État, alors qu'elles n'étaient que 918'000 en 2009. Cela correspond à une hausse de 13%. Depuis le milieu des années 1990, le nombre des emplois du secteur public a même connu une croissance de 40%, alors que, dans l'ensemble, l'emploi en Suisse n'a augmenté que de 17%. Si l'État n'apparaît pas directement comme employeur de travailleurs immigrés, il absorbe des travailleurs qui ensuite font défaut dans le secteur privé. Instaurer une croissance zéro des emplois dans le secteur public contribuerait à résoudre le problème. Dans ce secteur, des emplois ne doivent être créés que dans le domaine de la formation ou en lien avec des prestations «productives». Cela vaut également pour les cantons et les communes.

Permettez-moi de mentionner encore brièvement l'asile. La Suisse a une longue tradition humanitaire que nous souhaitons préserver. Cependant, il convient aussi de procéder à des améliorations concrètes: la durée de la procédure jusqu'à la première décision doit être raccourcie davantage.

Il faut également améliorer l'intégration sur le marché du travail, de manière que les personnes qui obtiennent l'asile en Suisse puissent être employées.

Pour résumer, et c'est sur ce point que j'aimerais terminer, la mise en œuvre d'une nouvelle politique migratoire ne pourra réussir qu'à la condition que l'économie privée et le secteur public s'efforcent dans une mesure comparable de limiter les besoins en matière d'immigration. Si tout est fait de part et d'autre pour y parvenir, il n'y aura jamais lieu d'activer la clause de protection qui vous a été présentée aujourd'hui.